



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

CONSEIL DU LIVRE

Avis 47

L'accès au Fonds d'aide à l'édition

24 juin 2013

Compte tenu

- de l'importante concertation interministérielle demandée par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 12 juillet 2012 en matière de nouvelle politique du livre et de l'édition numérique,
- du délai nécessaire à celle-ci,
- de l'urgence à permettre aux éditeurs d'accéder aux nouveaux mécanismes de subvention du Fonds d'aide à l'édition inscrits depuis le budget 2012 et non encore opérationnels,

le Conseil du livre recommande à la Ministre de lancer, sans délai, les appels à projets permettant aux opérateurs de tous les secteurs éditoriaux d'y participer.